

"Se vouer à la dérive du langage"

Anne Le Bihan

Psychanalyse et poésie

Il y a une éthique de la psychanalyse. Lacan a passé toute une année à faire séminaire sous ce titre, et à montrer à quelle rectification, à quelle subversion de l'éthique la psychanalyse procédait. Qu'il y ait une politique de la psychanalyse est aussi certain. Il suffirait, pour s'en assurer, pour assurer une, au moins, des manières d'entendre la formule "politique de la psychanalyse" de citer ce propos de Lacan, choisi entre bien d'autres, dans *Télévision* : "Plus on est de saints, plus on rit, c'est mon principe, voire la sortie du discours capitaliste — ce qui ne constituera pas un progrès, si c'est seulement pour certains." Mais y a-t-il une esthétique de la psychanalyse, de l'expérience psychanalytique ? Parler de "belle analyse", de "belle cure" a-t-il un sens ? Telle est la question que nous faisons glisser sous l'intitulé général, et de ce fait, nous sommes-nous dit, hospitalier, qui nous est proposé. Considérer la cure sous l'angle de la beauté formelle, de ses rapports avec l'esthétique, et plus précisément avec la poésie, qui constitue pour Lacan, "la pointe suprême de l'esthétique du langage¹" peut paraître, à un premier abord, saugrenu, voire incongru. La question n'est pas très souvent agitée. Il nous paraît pourtant que depuis Lacan, à partir des énoncés de son enseignement, la question d'une dimension poétique de la psychanalyse, telle qu'en font l'expérience d'un côté l'analyste, d'un autre côté l'analysant, peut se soutenir. Elle se soutient non pas tant parce Lacan la poserait explicitement lui-même, mais parce qu'il donne des éléments pour la poser. Nous ne prétendons pas y donner ici une réponse définitive, parfaitement articulée. Ce texte n'est qu'une première tentative de formalisation de la question.

A placer l'analyste en compagnie du lettré, et du poète, ce qui n'est pas la même chose, et de l'acte, que dit Lacan de la parole côté analyste ? Et de l'autre côté, quel est le devoir de l'analysant, en tant qu'il parle, et que Lacan met à la place de celui qui fait, qui est à la tâche, tâche qui reçoit son statut de l'acte analytique ? L'"effort au style" dont parle Mallarmé, requis de l'analyste, l'est-il aussi de l'analysant ? Et s'il n'est pas requis, lui est-il loisible d'en avoir le souci ? Précisons que poète pour nous ne se conçoit pas au sens unique et restreint de celui qui fait de la poésie son métier, ou dont les œuvres ont été reconnues comme œuvres d'art. Nous entendons par poésie deux

choses : à la fois la poétique selon Lacan, qui "inclurait la technique, laissée dans l'ombre, du mot d'esprit", et l'effort au style, c'est-à-dire la violence faite à l'usage, au discours socialisé, au sens figé, cristallisé dans la langue. Pour Lacan, seuls les poètes paraissent avoir pris la question du *witz* au sérieux. Parmi eux, deux des plus grands poètes du XIX^{ème} siècle, Baudelaire et Mallarmé, en ont fait "une question vivante" au cœur de leur œuvre. Et les poètes sont seuls encore à vouloir faire violence à la langue, à "parler contre les paroles".

Les conditions de production du discours analysant : l'association libre.

L'association libre : rien n'est moins libre, et rien n'est plus mal nommé. Lacan l'a dit et redit sur tous les tons ; le plus novice des analysants y souscrita sans peine. Les sujets qui arrivent un jour en analyse sont des sujets singuliers, et la psychanalyse se distingue de prendre les sujets un par un. Singuliers, ils le sont par leur histoire, et aussi par la langue qu'ils parlent dans le quotidien de leur vie. Il y a ceux qui font de l'esprit, comme ce Sydney Smith qui fait l'étonnement et l'admiration de Darwin et que Lacan évoque au début du séminaire « Le désir et son interprétation ». Il y a des poètes de métier — Raymond Queneau par exemple — , et des sujets qui se promènent dans la vie et le langage avec des lexiques privés, et qui tordent par "ignorance ou sottise" les mots ou les proverbes de la langue, comme le célèbre producteur de cinéma que Lacan raille dans le séminaire *Les formations de l'inconscient*. Il existe aussi des sujets auxquels les clichés, les syntagmes figés incrustés dans la langue ne font pas peur. Il y a encore ceux que l'on pourrait dire "dressés poétiquement"²(et qui, sans être des poètes déclarés, sans être non plus sots ou ignorants, ont le souci, dans le quotidien de leur vie, de l'effort au style, connaissent la joie des créations néologiques, des mots d'esprit, ont le talent et le goût de l'équivoque. On repère souvent très vite, dans la vie quotidienne, la manière dont les sujets traitent leur langue et les langues en général : l'irrévérence, ou la révérence des sujets face à la langue, leur goût, ou leur peu de goût pour les jeux de mots, contrepèteries, allusions, figures de rhétoriques. Il y a des sujets amoureux de la langue, de ses tropes, de ses étymologies, de son histoire, et qui en jouent ; des sujets plus ou moins savants, lettrés, quant à la langue. Des sujets monoglottes, des sujets polyglottes. On peut penser que des sujets se trouvent, se réjouissent d'être de connivence, de partager un même rapport à la langue et que cette entente est un puissant motif pour faire lien social. Lacan était assurément de ceux qui aimaient la langue. Je n'en retiens pour preuve que ce regret, bien dans le ton de ce que nous évoquons ici, qu'il exprime dans le séminaire V : "Quand nous nous adressons à l'autre, nous n'allons pas tout le temps nous exprimer par la voie du trait d'esprit. Si nous pouvions le faire, [...] nous serions plus heureux"³.

L'association liée

Mais avec l'association libre, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ces singularités du rapport des sujets à la langue peuvent s'entendre dans le discours de l'analysant, mais elles ne le caractérisent pas. D'une certaine façon, il lui est même demandé de pratiquer un autre exercice de la parole que celui auquel il s'est adonné, ou "dressé" jusque là, et de faire le choix - ou d'accepter la contrainte - d'un nouveau dressage, celui d'associer librement. Si la règle qui consiste à devoir "dire ce qui vient à l'esprit" est un événement qui inaugure la naissance de la psychanalyse, c'est aussi un événement pour celui qui n'avait pas attendu d'entrer en analyse pour parler, mais qui entend, un jour de sa vie, l'énoncé de la règle fondamentale.

L'association libre, nom freudien de la règle fondamentale dans la cure analytique, est le nom d'un commandement. Commandement fait à l'analysant par l'analyste. Un discours libre est commandé au sujet, dit Lacan dans le séminaire « La logique du fantasme ». Un tel énoncé serait une injonction paradoxale, du style "Sois libre", s'il n'était établi que rien n'est moins "libre" que l'association libre. L'association libre est une "association liée". Liée veut dire ici que rien du "bavardage" d'un sujet n'échappe aux concaténations signifiantes. Pas de libre pensée, pas de libre parole, mais un sujet assujéti aux lois du langage qui sont aussi celles de l'inconscient, les propriétés de la chaîne signifiante faisant qu'"aucun hasard n'existe qu'en une détermination de langage, et ce sous quelque aspect qu'on le conjugue, d'automatisme ou de rencontre"⁴. Ce qui se rencontre au hasard d'un commencement devient répétition, et ce qui apparaît comme contingent se révélera ensuite nécessaire.

Lacan relève la dimension de forçage, de parenthèse de cette règle : "Partout se pose la question de savoir ce que signifie le discours que nous forçons le sujet d'établir dans la parenthèse de la règle fondamentale", écrit-il dans les *Ecrits techniques de Freud*. De "conditionnement" aussi, aux deux sens du terme : au sens de ce que Lacan appelle "la condition du local", du sujet dans le cabinet de l'analyste, du sujet dans la boîte - pour ne pas dire dans le bocal -, et au sens d'un discours orienté "de ce qu'il est *en passe* d'être interprété". L'analysant produit un discours qui ne sait pas ce qu'il dit, qui dit autre chose que ce qu'il "veut dire". En outre, les conditions de production de ce texte sont soumises à une loi singulière, celle de solliciter, de faire une place en son texte même à une interprétation, comme "vérité qui parle" : "le discours analytique est un discours soumis à cette loi, de solliciter cette vérité, une vérité qui parle, de la solliciter en somme d'énoncer un verdict, un dict véritable. Bien sûr, la règle en prend une tout autre valeur. Cette vérité qui parle et dont on attend le verdict, on la caresse, on l'apprivoise, on lui passe la main dans le dos. C'est ça, le vrai sens de la règle. " Et Lacan de poursuivre : "Et le discours que nous avons commandé comme discours libre a pour fonction de lui faire place. Il tend à rien d'autre qu'à

instituer un lieu de réserve pour qu'elle s'y inscrive, cette interprétation, comme lieu réservé à la vérité⁵".

Position du sujet

La position du sujet qui accepte de se plier à la consigne, à la règle de l'association libre, "à se vouer à la dérive du langage", est une position elle aussi singulière. Relevons quelques citations de Lacan. Démission : "L'exercice d'un tel sujet est de se soumettre à l'épreuve de sa propre démission⁶" ; abdication : "Le psychanalysant fait un choix d'abdication, de s'éprouver aux effets de langage⁷" ; destitution du sujet : "Libre ne veut rien dire d'autre que congédiant le sujet. (...) Ce qui justifie cette règle, c'est que la vérité ne se dit pas par un sujet mais se souffre⁸" ; "la tâche à laquelle l'acte analytique donne son statut est une tâche qui implique déjà cette destitution du sujet⁹". Il ne serait pas exagéré de dire que le psychanalysant est un « martyr du langage »* au sens de celui qui s'éprouve aux effets de langage et par là en témoigne, et de celui qui consent à faire le choix qui lui est commandé. On peut concevoir qu'un tel choix n'aille pas, de temps à autre, sans grincements de dents.

Aucun de ces mots - abdication, démission, etc... - n'est en grande faveur dans le monde. Il faut sans doute se souvenir qu'ils ne sont pas à entendre au sens "du monde", et rappeler ce que disait Lacan : une telle expérience subjective n'a pas de précédent. Elle naît avec la psychanalyse. Ce qui s'accomplit de la soumission à la règle, ce à quoi mène la tâche analysante est "quelque chose à mettre d'autant plus en valeur que comme expérience subjective ça n'a jamais été fait avant la psychanalyse. Ça s'appelle la castration...¹⁰" On ne nous tiendra pas rigueur de ne pas nous y intéresser : notre propos est ailleurs.

Le produit du discours analysant

Voyons maintenant ce qu'il est en du discours considéré non plus sous l'angle de ses conditions de production, ou sous l'angle de l'expérience subjective qu'elle implique, mais cette fois comme produit, comme texte. L'on connaît les qualificatifs peu flatteurs qui ont cours : dire n'importe quoi, bavardage, bêtises, conneries, et j'en oublie. Dans le séminaire « ...Ou pire », Lacan attrape chez Parménide un mot grec, *adoleskia*, et le traduit. Bien loin de signifier adolescence, comme on pourrait le croire à se fier à sa seule oreille - une oreille française -, le mot veut dire "bavardage". *Adoleskia* signifie en effet bavardage, et aussi, par extension, une plainte qui se répète. L'adjectif *adoleskes* signifie parleur, "diseur de riens". "On peut considérer que c'est là quelque chose qui est comme l'amorce, la préfiguration de ce que nous appelons dans notre rude langage (...) "association libre", commente Lacan. Délaissant le grec et les références érudites pour le français argotique, quelques années plus tard, dans le séminaire « Les non-dupes errent », Lacan évoque "les

conneries qui nous jurent comme ça". Mais si ces conneries, comme nom d'un discours, sont aussi ce qu'il nomme un "dire vrai", elles ne mènent pas à un texte poétique : "Vous parlez dans l'analyse, cela veut dire qu'on vous a libéré de toute règle du jeu. Et à quoi grand Dieu est-ce que ça peut vous mener? Même pas à un texte esthétique. Car les surréalistes, quand ils voulaient procéder par cette voie, vous pensez bien qu'à la fin ils employaient largement la paire de ciseaux, pour que ça finisse par faire quelque chose dont nous reparlerons, l'œuvre d'art¹¹". Le recours à la paire de ciseaux, à la gomme, toute intervention active de rature, de correction, d'omissions et d'ajouts volontaires, de calcul, est bien ce à quoi le sujet qui parle en analyse est prié de renoncer. Il doit en quelque sorte livrer son brouillon. L'établissement du texte n'est pas de son ressort. Il est tenu d'abdiquer tout souci de convenance sans doute, mais aussi tout souci poétique. Autre façon de dire que l'analysant est sommé de démissionner de l'acte.

Le poète, l'analyste, l'analysant

"La psychanalyse, il est entendu au moins au principe, il est supposé, que ça fait quelque chose (...) la poésie aussi, ça fait quelque chose¹²". Lacan établit un parallèle entre poésie et psychanalyse - psychanalyse étant ici à comprendre comme le fait pour un sujet de faire une analyse, et commente : l'une et l'autre ont un effet, mais l'effet de la psychanalyse n'est pas du même ordre que l'effet de la poésie, il n'est pas à entendre au sens où "la poésie fait quelque chose". Le parallèle se poursuit d'une double question : qu'est-ce que la poésie fait au poète - et non pas à tout sujet -, et qu'est-ce que la psychanalyse fait au sujet? La première question permet d'en introduire une autre, celle de l'acte dans la poésie. L'examen de cette affaire est repoussé à des jours meilleurs, puisque l'affaire du jour - et de l'année - est d'abord pour Lacan la question de l'acte et de la psychanalyse.

Ici, "l'objet" de la poésie, considérée dans ses effets, est le poète, l'acte étant de son côté. "L'objet" de la psychanalyse est le sujet, défini comme celui qui a fait le choix d'abdiquer son acte. Lacan institue ainsi une dissymétrie franche entre le poète et l'analysant. A prendre les choses par le biais de l'acte — ce qui constitue un acte comme tel, c'est sa dimension signifiante — nous pourrions avancer ceci, qui nous semble congruent avec ce que Lacan élabore dans la suite du séminaire « L'acte analytique », et avec ce qu'il dira ailleurs de la poésie et de l'interprétation. En introduisant le poète, et la disjonction entre le poète et l'analysant, Lacan radicalise aussi la dissymétrie entre le côté de l'analysant et le côté de l'analyste. L'analysant se spécifie "d'un faire de pure parole", d'une tâche : "la tâche du sujet, c'est de laisser le signifiant à son jeu". Le sujet voué au faire se spécifie de démissionner de l'acte, y compris au moment même où l'on pourrait être tenté de donner une dimension d'acte au fait qu'il s'est engagé dans une analyse, qu'il a accepté de parler. Si le faire s'oppose à l'acte, l'expérience psychanalytique ne se résout pourtant pas en cette pure

opposition. Elle "constitue la conjonction d'un acte et d'un faire, d'un acte et d'une tâche", dit Lacan, l'objet *a* étant le moyen terme qui permet cette conjonction.

Le psychanalyste est du côté de l'acte, et son acte lui "fait quelque chose". Il lui fait horreur, dira Lacan. Le poète est aussi du côté de l'acte et il est celui à qui son acte, la poésie, "fait quelque chose" - ce quelque chose étant laissé dans l'ombre. Quant à "la formule de l'acte", Lacan la trouve dans le poème de Rimbaud *A une raison*.

La parole de l'analysant semble, au terme de ce parcours, irrémédiablement disjointe de la parole poétique. Nous avons quelques motifs cependant pour nous retenir de conclure ainsi. Motifs qui tiennent à l'inachèvement de ce premier travail, aux nombreuses questions que nous n'avons pas abordées. Il faudrait interroger la dimension de contrainte de la parole poétique, explorer la question du *Witz* et du lapsus dans la poésie et dans la parole analysante, confronter l'éthique du bien-dire dans la psychanalyse à l'exigence indissolublement esthétique et éthique que porte Baudelaire dans la poésie, confronter aussi le "Encore mieux plus mal dire" de Beckett et le bien-dire du psychanalyste.

1 - LACAN, J., « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », p. 288, *Ecrits*, Seuil.

2 - L'expression est d'André Breton ; elle s'applique à l'esprit de l'homme normal, esprit qui doit être capable, selon lui, d'imiter les manifestations verbales de la folie : parole maniaque, etc...

3 - LACAN, J., *Les Formations de l'inconscient*, Seuil, p. 150.

4 - LACAN, J., *Ecrits*, « La métaphore du sujet », p. 892.

5 - LACAN, J., « La logique du fantasme », leçon du 21 juin 1967, inédit.

6 - LACAN, J., « L'acte analytique », leçon du 7 février 1968, inédit.

7 - *ibid.*

8 - LACAN, J., « D'un Autre à l'autre », leçon du 4 décembre 1968, inédit.

9 - LACAN, J., « L'Acte analytique », leçon du 17 janvier 1968, inédit.

10 - *ibid.*

11 - LACAN, J., « D'un Autre à l'autre », leçon du 23 avril 1969, inédit.

12 - LACAN, J., « L'acte analytique », leçon du 15 novembre 1967, inédit.

* Expression de Colette Soler dans « L'aventure littéraire ou la psychose inspirée... », Ed. du Champ lacanien, 2001.